



Féchy, le 29 novembre 2013

CONSEIL GÉNÉRAL
FÉCHY

**RAPPORT
DE LA COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES**

AU SUJET DU PRÉAVIS MUNICIPAL n° 10/2013 RELATIF À L'ADHÉSION DE LA
COMMUNE À L'ASSOCIATION RÉGIONALE TOURISTIQUE - RÉORGANISATION
DU TOURISME DANS LA RÉGION DE MORGES

Au Conseil Général de Féchy,
Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

La Commission de Gestion et des Finances (COGEFIN), composée de M. Julien GAILLARD président, MME et MM. Arnaud JAGGI, Jacques MORANDI, Willy KURSNER, Sylvie MORET, Raphaël MOGNETTI, membres et Jonathan ZOSSO, rapporteur, s'est réunie le mardi 19 novembre 2013 afin d'étudier ce préavis. MM. Marc DAHLGREN et Laurent BESSO étaient excusés.

M. Francis LIARD, syndic, M. Marc MORANDI, Vice-syndic, MME et MM Carole BETTEMS, Marc HASLER, Andreas MEYER municipaux, étaient présents pour nous présenter ce préavis et répondre à nos questions.

Comme décrit dans le préavis n°10/2013, il existe deux associations touristiques dans notre région qui font le même travail. Afin de simplifier la gestion, d'augmenter l'efficacité et d'améliorer la promotion de notre région, ces deux associations vont disparaître au profit d'une seule, l'Association Régionale Touristique, regroupant toutes les communes du district.

Le financement de cette association se fera en partie grâce à la cotisation annuelle des communes pour un montant de CHF 3.- par habitant, ce qui représente pour la commune de Féchy environ CHF 2'500.-. Actuellement notre cotisation s'élève à CHF 520.- par année.

Au vu de ce qui précède et des informations figurant dans le préavis, la COGEFIN vous recommande à l'unanimité d'accepter ce préavis tel que présenté.

Pour la Commission de Gestion et Finances,

Le Président

Les Membres